

Viticulture

PACA

n°17
08 juillet 2025



Référente filière & rédactrice

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Climatologie

Grêle : grêle très localement observée en PACA et Sud Drôme

Pluviométrie : cumul et rapport à la moyenne du 01 janvier au 30 juin

Phénologie

Grenache : proche à une semaine d'avance par rapport à 2024

Maladie

Oïdium : réaliser les bilans oïdium au stade fermeture de la grappe

Mildiou : risque modéré à fort

Black rot : risque modéré

Flavescence dorée : 3^{ème} traitement obligatoire du 08 au 22 juillet en PACA, du 10 au 27 juillet en Sud Drôme.

Ravageurs

Vers de la grappe : réaliser les bilans de 2^{ème} génération dans les secteurs médians et tardifs

Pyrale du Daphné : reprise du vol

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note nationale abeille

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

Notes nationales

Biodiversité/Coléoptères/Oiseaux

A Surveiller

Scarabée japonais



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

GRELE

Des orages accompagnés localement de grêle ont eu lieu :

-01 juillet : secteur Espinasses (Hautes Alpes),

-02 juillet, secteur de Draguignan (Var), St Pantaléon les Vignes et Venterol (Sud Drôme), Ventoux (St Estève dans le Vaucluse),

-03 juillet : Jouques (Bouches du Rhône)

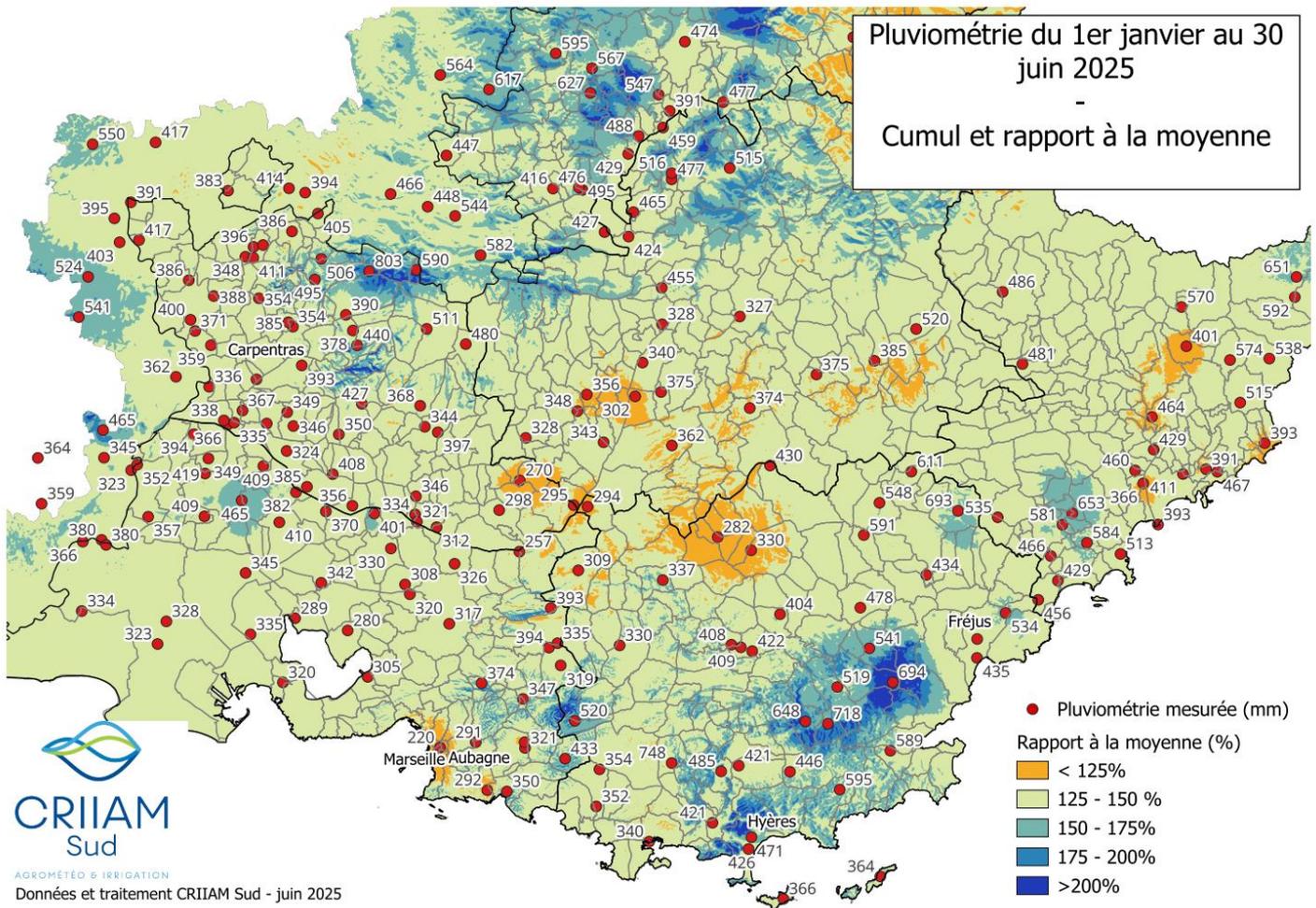
Les dégâts sont à confirmer sur ces secteurs.

ECHAUDAGE

Les symptômes sont observés sur tous les départements (feuilles et grappes).

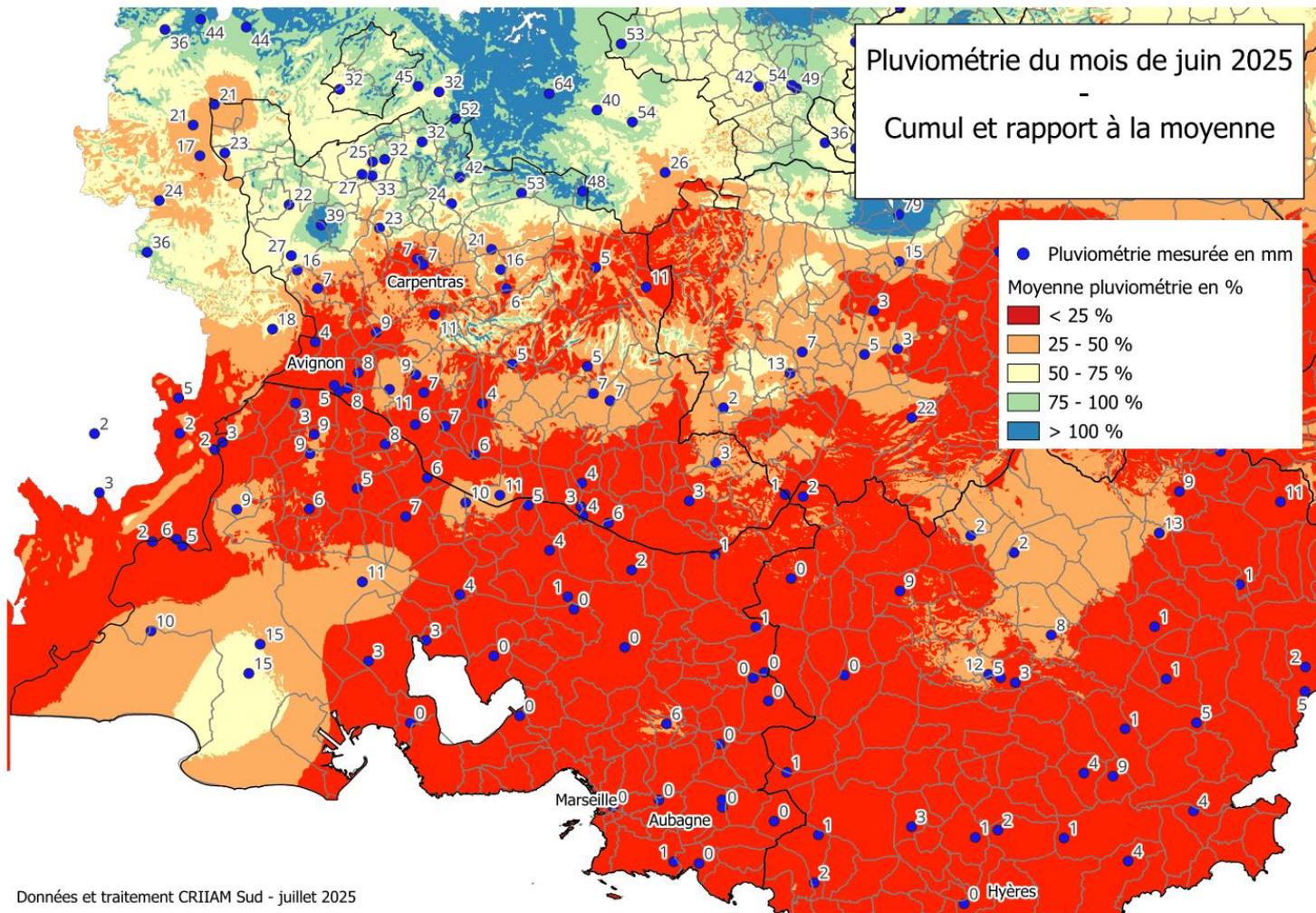
PLUVIOMETRIE

Cumul et rapport à la moyenne pour la période du 01 janvier au 30 juin 2025



PLUVIOMETRIE

Cumul et rapport à la moyenne pour le mois de juin 2025



PHENOLOGIE



Stade L: Fermeture de la grappe



Stade L: Pré-fermeture de la grappe (baies 10-12 mm)

Photos CA84

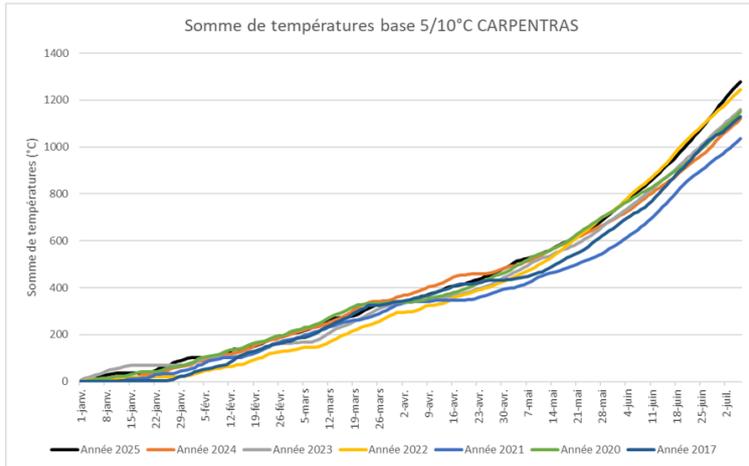
Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade fermeture de la grappe à 1 ^{ères} baies vérées	Stade fermeture de la grappe à 1 ^{ères} baies vérées	Stade 10-12 mm à fermeture de la grappe	Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe	Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe	Stade baies 8-10 mm à baies 10-12 mm
Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Baies 10-12 mm majoritaire	Baies 9-11 mm majoritaire

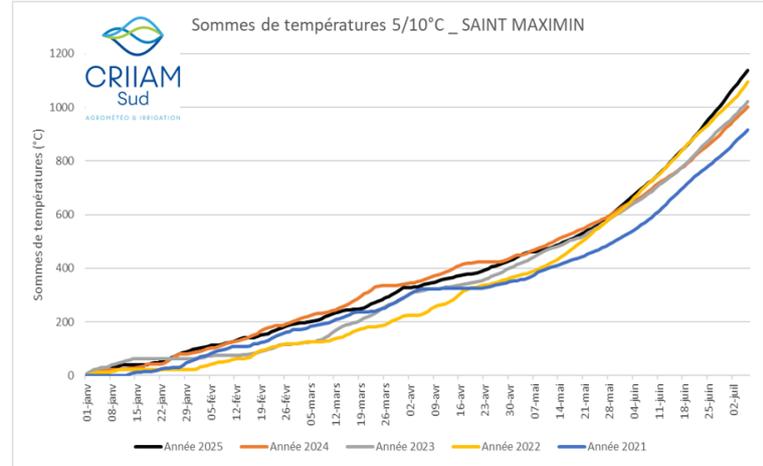
Carte de précocité

Les observations sur le terrain et la somme des températures base 5/10°C du 1^{er} janvier au 07 juillet indique que, au 08 juillet, l'année 2025 est proche à une semaine d'avance sur 2024.

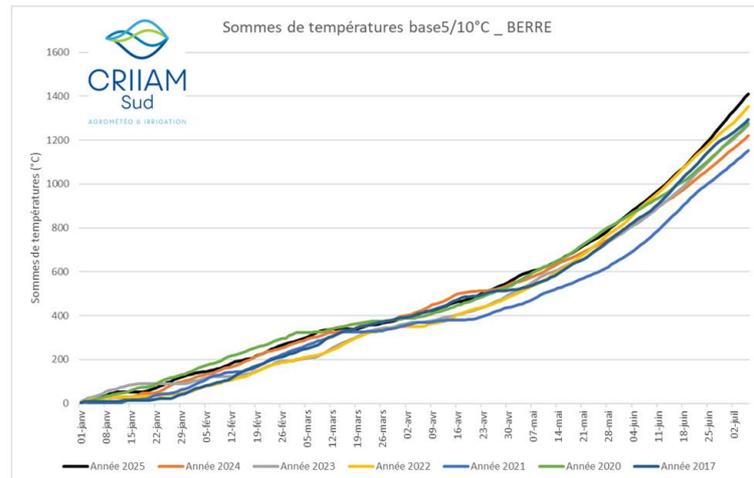
VAUCLUSE



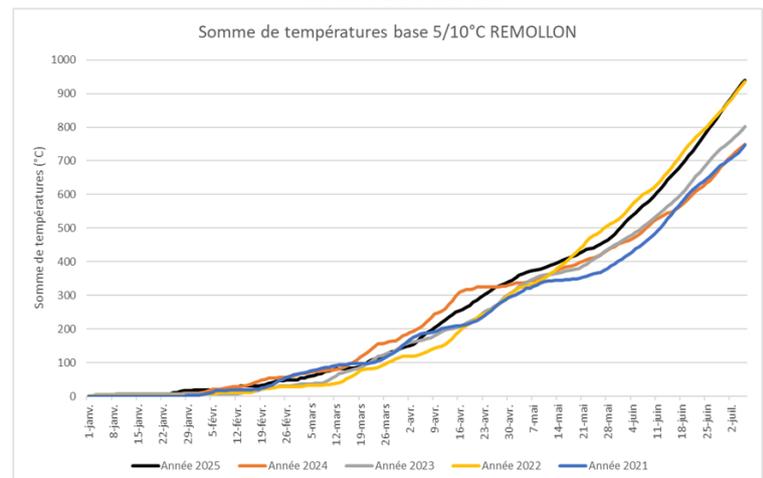
VAR



BOUCHES DU RHONE



HAUTES ALPES



Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

OÏDIUM

Biologie: [Cf bulletin n°6](#)

Oïdium sur grappe



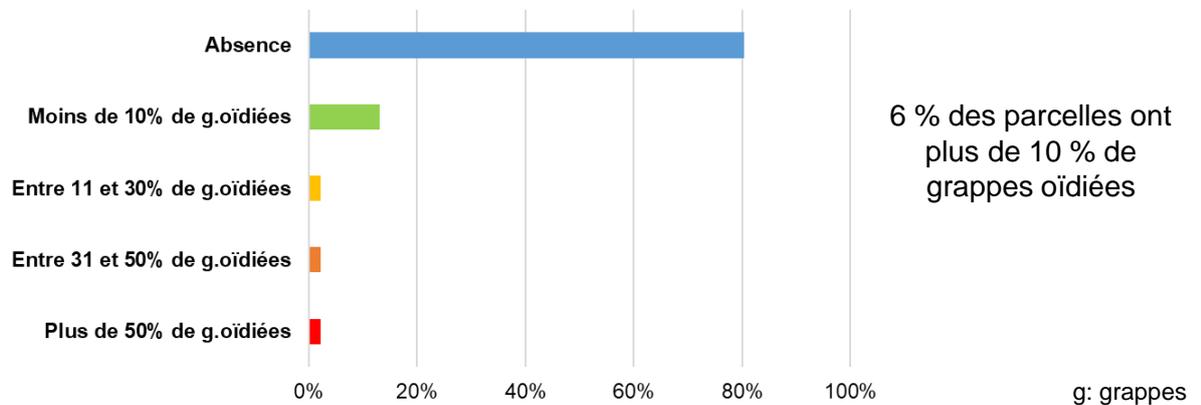
Photos CA13

Observations

Sur 46 parcelles observées du 02 juillet au 08 juillet, au stade fermeture de la grappe, 9 parcelles présentent des symptômes sur grappes.



Pour les parcelles au stade fermeture de la grappe (baie de grenache > 12 mm), observer et faire des bilans sur 50 grappes (2 à 3 grappes par cep sur 20 ceps). Seuil de nuisibilité: 10 % de grappes attaquées.

Oïdium sur grappe: fréquence
(bilan fermeture de la grappe)

Estimation du risque

Avant la fermeture de la grappe ou présence de symptôme > 10 % de grappes attaquées

Fermeture complète de la grappe et en absence de symptôme



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°9](#)

Mildiou sur feuille et Rot brun sur grappe



Mildiou mosaïque



Photos C84/CA83/CA26

Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

La pluie localisée du 02 juillet a été favorable à une contamination moyenne (modèle Milstop). Les symptômes pourraient être visibles autour du 14 juillet.

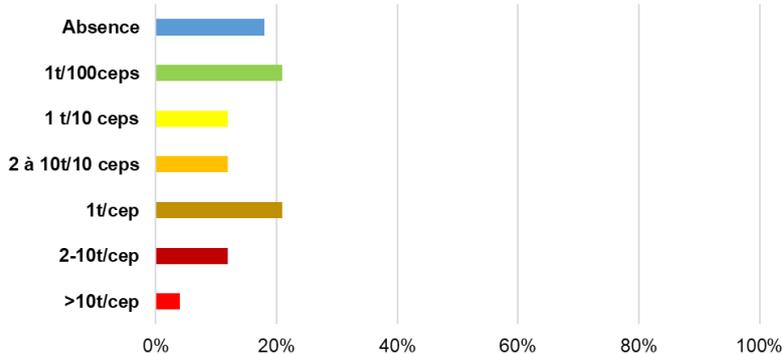
L'extériorisation des symptômes issus de la pluie localisée du 30 juin est en cours.

Observations

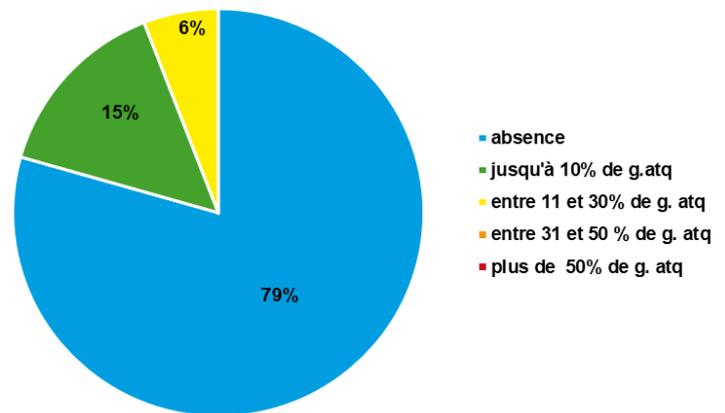
Globalement, pas d'évolution des symptômes sur grappes. Très rares sorties de nouvelles taches sur jeunes feuilles.

Sur 34 parcelles observées du 02 juillet au 08 juillet, 28 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 7 sur grappes.

Mildiou sur feuilles: fréquence



Mildiou sur grappes: fréquence



t: taches

g: grappes

Parcelles natures : sur 10 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles et 8 sur grappes.

Estimation du risque

Cas secteurs: vigne poussante



En cas de pluie et/ou de rosées

AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Cas secteurs: vigne en ralentissement



En cas de pluie et/ou de rosées

AUCUN FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

MILDIU

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Analyse du risque

La pluie localisée (Rians et Jouques) du 03 juillet et/ou les averses locales pourront induire des sorties de taches sur jeunes feuilles visibles autour du 14 juillet.

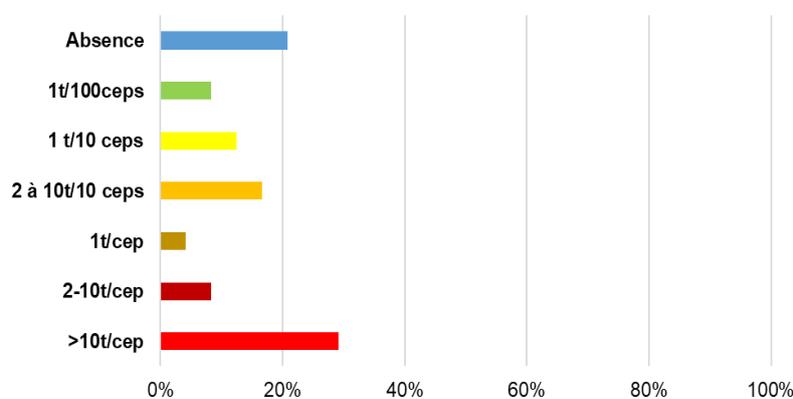
Observations

De nouvelles sorties variables plus ou moins fructifères essentiellement sur vieilles feuilles et parfois sur jeunes sont observées à l'ouest et au centre du département des Bouches du Rhône (Arles, Tarascon, Alpilles, Eyragues...) sur des parcelles déjà fortement touchées. Rares parcelles avec présence de Rot brun sur grappe.

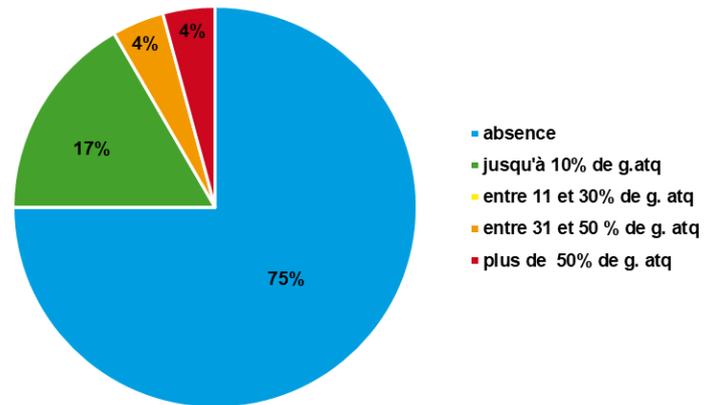
Rares nouvelles taches observées parfois fructifères dans le reste du département des Bouches du Rhône.

Sur 24 parcelles observées du 02 juillet au 08 juillet, 19 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 6 sur grappes.

Mildiou sur feuilles: fréquence



Mildiou sur grappes: fréquence



t: taches

g: grappes

Parcelles natures : sur 7 parcelles observées, 4 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 4 sur grappes.

Estimation du risque

Cas des parcelles fortement impactées dans les Bouches du Rhône

Autres cas

En cas de pluie et/ou de rosées

En cas de pluie et/ou de rosées



Territoire Provence

Analyse du risque

Les pluies localisées du 02, 03 et 06 juillet vont induire des repiquages sur feuilles. Les symptômes devraient être visibles à partir du 11 juillet.

Observations

Globalement, peu d'évolution cette semaine. Les taches continuent à sécher. Les grappes sont saines ou peu touchées dans le cas général.

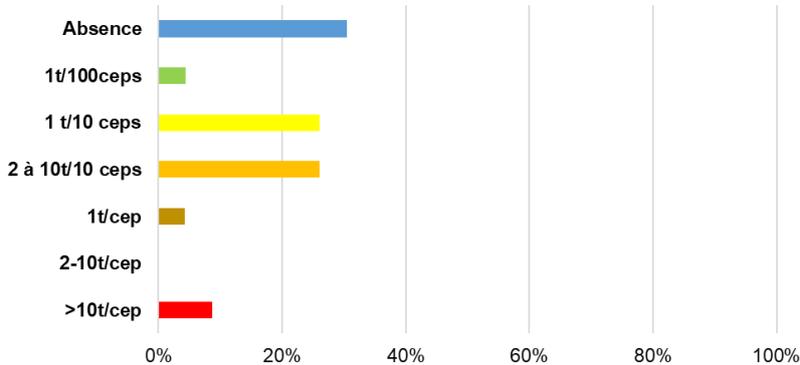
Sur 23 parcelles observées du 02 juillet au 08 juillet, 16 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 2 sur grappes.

MILDIU

Territoire Provence

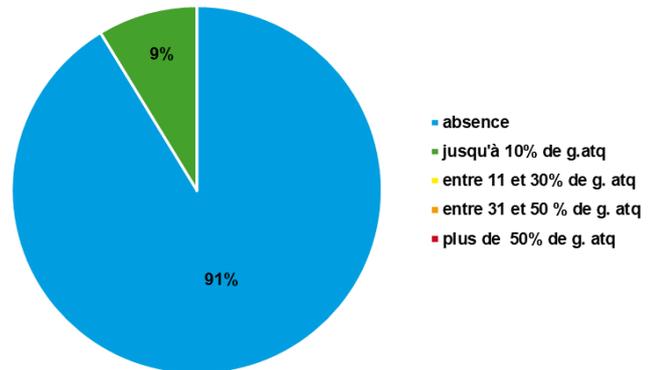
Observations

Mildiou sur feuilles: fréquence



t: taches

Mildiou sur grappes: fréquence



g: grappes

Parcelles natures : sur 3 parcelles observées, 3 parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 2 sur grappes.

Estimation du risque

Cas sur feuilles

Surtout sur jeunes
feuilles
En cas de pluie
et/ou rosées

Cas sur grappes en l'absence de symptôme
après fermeture de la grappe

En cas de pluie
et/ou de rosées



Territoire Hautes Alpes

Analyse du risque

Les pluies localisées du 02, 03 et 06 juillet vont induire des repiquages sur feuilles. Les symptômes devraient être visibles à partir du 11 juillet.

L'extériorisation des symptômes issus de la pluie localisée du 30 juin est en cours.

Observations

Globalement, peu d'évolution sur feuilles. Rares symptômes sur grappes observés.

Estimation du risque

En cas de pluie et/ou de rosées



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

MILDIOU

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



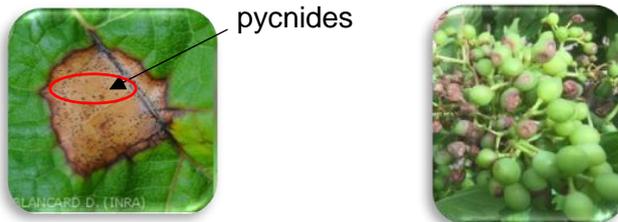
Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°13](#)

Symptôme de Black Rot sur feuille et grappe (Source : INRAE et CA84)



Analyse du risque

Les pluies localisées du 30 juin (Sud Drôme, Nord Vaucluse) et du 02 juillet ont pu être favorables à de nouvelles contaminations. Les symptômes devraient être visible à partir du 14 juillet.

Observations

Sur 81 parcelles observées du 02 juillet au 08 juillet, 5 présentent des symptômes sur feuilles et aucune sur grappe.

Parcelles natures: sur 20 parcelles observées, 15 parcelles ont des symptômes sur feuilles dont 2 sur grappes

Estimation du risque

Parcelles avec présence de symptômes réguliers en cas de pluie ou de longue humectation



NB: La sensibilité des baies est maximale de la nouaison à la fermeture puis diminue jusqu'au stade début véraison.

Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques :

- Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille
- Arracher les vignes abandonnées
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaineBiologie: [Cf bulletin n°16](#)

Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 3 juillet 2025 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA, qui précise les dates de la 3ème intervention insecticide (elle concerne les vignes mères de porte-greffe et de greffons, ainsi qu'une partie du vignoble conventionnel de 42 communes de la région PACA), **ainsi que les parcelles qui comportaient encore au-delà du 31 mars des ceps identifiés comme flavescents en 2024** (ces parcelles ne bénéficient plus d'aménagements de lutte en raison du retard dans la mise en œuvre des arrachages) est en ligne sur le site :

DRAAF PACA: <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

Une carte interactive des Zones Délimitées mise à disposition par FREDON PACA est accessible par le lien suivant : <https://www.flavescencedoree.fr/> rubrique "Outils"

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA : [Flavescence dorée de la vigne | DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes](#)

RAVAGEURS**VERS DE LA GRAPPE**

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis**Cochylis**

Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Deuxième génération: Le vol de deuxième génération débute fin mai/début juin et se termine début juillet. Le vol est plus rapide que celui de la première génération car les températures sont plus élevées. Les œufs, pondus exclusivement sur jeunes baies, donnent naissance en une semaine à des larves qui vont très rapidement pénétrer dans les grains (24 à 48 heures). Les dynamiques de vols, de pontes et d'éclosions sont proches pour eudémis et cochylis. Par contre, la durée de l'évolution larvaire est différente: elle est de l'ordre de 3 semaines pour eudémis et 6 semaines pour cochylis.



Perforation sur baie et larve Eudémis (source : CA84)

Observations

Le vol G II touche à sa fin.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.



Réaliser les bilans GII pour les secteurs médians et tardifs: découper 20-25 grappes sur 10 ceps minimum et compter les foyers de perforation. Un foyer peut regrouper 2-4 grains perforés par une larve. Le seuil de nuisibilité est de 10 % de foyers de perforations.

Prévisions du modèle ACTIV

	Vol G III (eudémis)	Premières pontes (eudémis)
Secteur très précoce	A partir du 09 juillet	A partir du 13 juillet
Secteur précoce	A partir du 12 juillet	A partir du 15 juillet
Secteur médian	A partir du 15 juillet	Trop tôt
Secteur tardif	Trop tôt	Trop tôt
Secteur très tardif	Trop tôt	Trop tôt

Bilan fin de 2^{ème} génération : foyers de perforations

Secteur de précocité	Nb de parcelles observées du 02 juillet au 08 juillet	Nb de parcelles dépassant le seuil de nuisibilité*
Secteur ultra et très précoce	12	3
Secteur précoce	26	4

*Seuil de nuisibilité : 10 foyers pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil peut justifier une intervention en troisième génération.

Estimation du risque



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

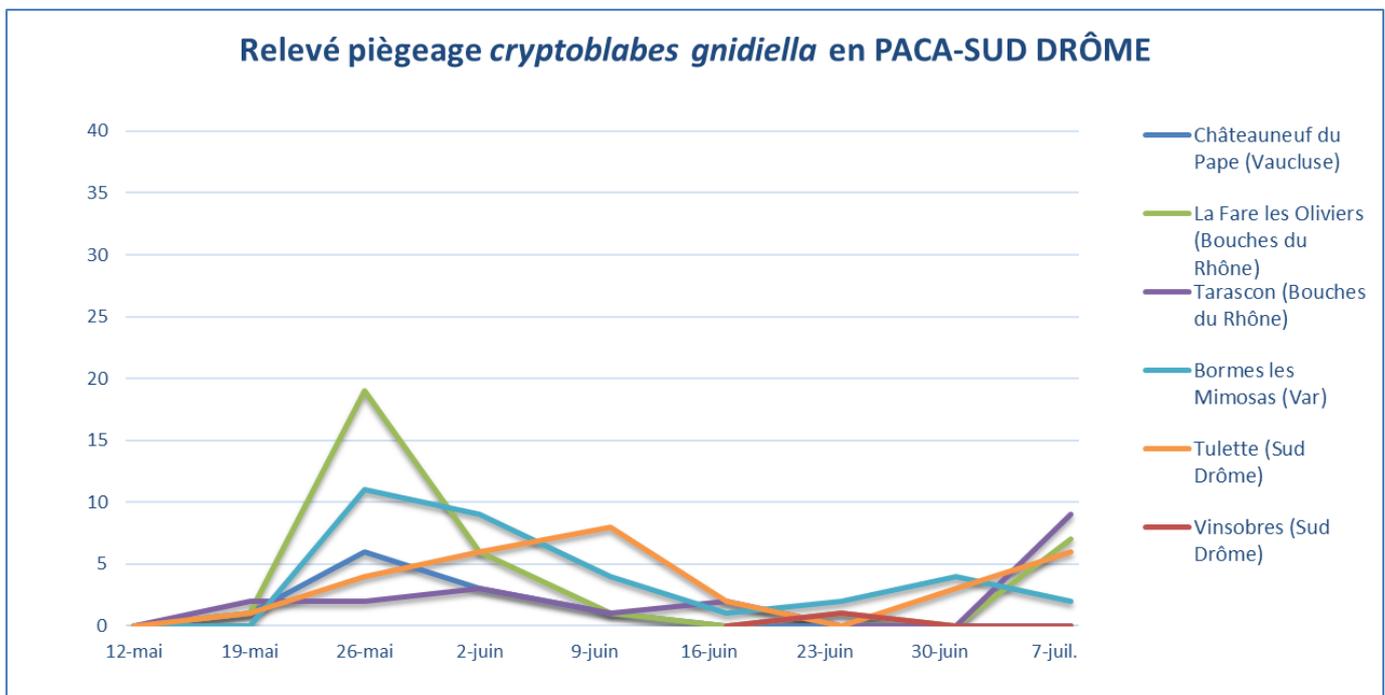
La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30/CA84)

Observations

Reprise du vol sur les secteurs concernés. Rares larves sont observées.



LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Analyse de risque



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

INFORMATION

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

REGLEMENTAIRE

NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2025 - [ICI](#)

NOTE NATIONALE ABEILLE



[Note abeilles-Pollinisateurs](#)



Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes



Coléoptères

& santé des agro-écosystèmes

photo : Vincent Houssier

Coléoptères

& santé des agro-écosystèmes

[clic]



Pour lire la
note
complète

Note nationale Biodiversité



PHOTO : VINCENT HOUSSEIER

Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des Coléoptères, sans considération des enjeux écologiques spécifiques, des types de systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Préserver et développer le linéaire, le réseau et la qualité des haies.
- Préserver les vieux arbres, permettre leur vieillissement et la conservation des branches mortes.
- Éviter et réduire le travail du sol en profondeur, et favoriser un couvert permanent (végétation ou litière).
- Éviter et réduire l'usage de produits phytosanitaires, notamment insecticides et molluscicides.
- Intégrer les prairies dans les rotations / pratiquer la mise en jachère.
- Admettre et favoriser la présence de bois mort au sol, dans le paysage.
- Développer un maillage de bandes enherbées pérennes en bordures de parcelles.
- Privilégier le pâturage ou les fauches tardives et différenciées dans les milieux herbacés.
- Privilégier la fertilisation organique et raisonner la fertilisation minérale.
- Éviter / réduire l'usage d'anti-parasitaires pour animaux, et l'usage des fumiers associés.
- Entretenir, créer et développer le réseau de mares et petites zones humides.
- Accepter généralement une présence de phytophages pour attirer et maintenir une communauté de prédateurs auxiliaires.
- Intégrer des partenariats ou développer l'élevage dans le système de production agricole.
- Expérimenter et développer l'agroforesterie.
-

Pour aller plus loin, quelques recommandations

- [\[clic-ressource\] INSECTE.ORG](#)
- [\[clic-ressource\] REVUE ESPECES n°39](#)

Oiseaux & santé des agro-écosystèmes



photo : Zeynel Cebeci

Oiseaux & santé des agro-écosystèmes [clic]



Pour lire la note complète

Note nationale Biodiversité



Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- Réduire et éviter l'usage d'insecticides, herbicides, vermifuges, molluscicides, fongicides
- Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- Se renseigner sur les espèces et enjeux écologiques locaux (dont réglementaires) auprès des associations naturalistes, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- Favoriser la couverture permanente, minimiser le travail du sol, notamment au printemps
- Développer et privilégier une mosaïque de cultures diversifiées (exploitations et paysages)
- Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- Favoriser la présence de jachères, notamment dans les zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- Redécouper et réduire la taille des parcelles, et/ou intégrer l'agroforesterie dans le système
- Accueillir une diversité de prédateurs (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la régulation naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- Permettre et favoriser l'installation d'oiseaux dans le bâti agricole, installer des perchoirs
-

Oiseaux / calendrier

Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

Mois	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	
Activité type	Hivernage			Migration		Nidification - Reproduction				Migration			
Protocoles de suivi types	Wetlands Internationaux / SHOC				Suivis migratoires		STOC/ÉPOC				Suivis migratoires		
Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)	Canards Goélands		Vanneaux Pluviers		Oies Grues		Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruyants Cailles Chevèches				Limicoles (petits échassiers)		Grives Merles

[clic-vidéo] c'est-pas-sorcier



SCARABEE JAPONAIS

Scarabée japonais
Popillia japonica



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication

[Cliquer ici pour lire la note
complète](#)



L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont la vigne.

Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol.

Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes.

Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.



Larve de *Popillia japonica*

Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Hautes Alpes, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner |



Devenir
observateur
& contact |



Tous les BSV
PACA